



**COLLEGE INTERARMEES
DE DEFENSE**

**LA GEOPOLITIQUE DE L'EAU DANS LE CONFLIT
ISRAELO – PALESTINIEN**

**Mémoire de géopolitique
Du LCL Ramez KHAMIS
Dans le cadre du séminaire « Géopolitique de Proche et Moyen - Orient »**

Directeur : SENAT Fr. TUHAL

Mars 2007

FICHE DOCUMENTAIRE

1. La géopolitique de l'eau dans le conflit Israélo - Palestinien
2. 2007_mémoire _géopolitique Proche et Moyen-Orient_ Khamis
3. Armée de terre, KHAMIS Ramez, LIBAN
4.2007
5. Division D- groupe D2
6. Mémoire de géopolitique
7. Le mémoire présente la problématique de l'eau entre Israël et Palestine. il dresse un aperçu historique, les ressources d'eau dans la région, et analyse l'offre et la demande. Il présente des accords et la coopération qui existe entre les deux pays. Des perspectives de paix entre Israéliens et Palestiniens. Le mémoire aborde enfin des solutions peuvent être possible à ce problème.
8. Nationalisme, Moyen-Orient, Israël, Palestine.

La géopolitique de l'eau dans le conflit Israélo – Palestinien.

SOMMAIRE

**PREMIERE PARTIE : LE CONFLIT ISRAELO – PALESTINIEN
UNE HISTOIRE DE CONFLIT- APERCU HISTORIQUE
DES PERSPECTIVES DE PAIX ENTRE ISRAELIENS ET
PALESTINIENS**

**DEUXIEME PARTIE : L'EAU UNE RESSOURCE DE CONFLIT
L'OFFRE ET LA DEMANDE EN EAU
QUELLES SOLUTIONS POUR LA PAIX**

INTRODUCTION

L'eau au Moyen Orient a toujours été à l'origine de conflits entre les habitants de la région. Depuis la création de l'état d'Israël et le début du conflit israélo-arabe le problème n'a fait que s'accroître et a pris une dimension géopolitique et politique.

L'eau apparaît de plus en plus comme une donnée essentielle de la géopolitique du Proche – Orient. De plus en plus une donnée stratégique génératrice de situations conflictuelles entre Etats.

Nombre des sources d'eau au Moyen – Orient sont des sources communes, ce qui signifie que ce sont des eaux aquifères ou fluviales longeant les frontières ou bien réparties sur plusieurs pays.

Le problème n'est pas différent entre Israël et Palestine puisque ce sont de même sources d'eau, leurs sources sont communes. Ils sont situés en aval du bassin du Yarmouk et du Jourdain.

L'eau est devenue dans la région un problème de sécurité nationale. Le déficit actuel et déficit futur qui sera plus important rendent le problème compliqué, dangereux et difficile à résoudre. Les relations ennemies entretenues dans la région durant ces cinquante dernières années ont occasionné tous les problèmes et les déficits pouvant résulter d'une exploitation unilatérale des sources d'eau communes. Mais parallèlement, elles ont fait prendre conscience du besoin d'une coopération régionale au sujet de l'eau.

L'absence de stabilité dans cette région constitue une poudrière qui menace d'exploser en permanence et exceptionnellement depuis la naissance de l'état hébreu et les mouvements de turbulences politique-régionaux avec les impacts induits qu'elle a eus, ont été à l'origine d'une lutte pour le territoire entre les palestiniens et les israéliens qui déstabilise aussi le Moyen – Orient.

Le Proche et Moyen –Orient occupe le devant de l'actualité depuis presque un siècle.

L'histoire géopolitique de cette région est exceptionnelle à de nombreux points de vue :

- Sa nature, puisqu'on a vu des pays étrangers à la région s'y intégrer politiquement et militairement.
- Sa portée, car elle a eu, un impact immense, notamment sur beaucoup de pays et la stabilité mondiale.
- Sa gestion, car on voit s'imbriquer et intervenir des coalitions internationales.

Le manque d'eau dans la région est un fait concret. L'eau douce se raréfie, et de plus en plus, l'offre ne répond plus à la demande, les besoins en eau doublent, les chiffres sont brutaux, tous les vingt ans, télescopés par une triple croissance. La démographique, l'agriculture irriguée et l'urbanisation. Tant et si bien qu'en moyenne la quantité d'eau disponible par habitant a diminué depuis 1972.

On ne peut pas vivre sans eau, on fait des guerres pour un enjeu moindre, l'humanité n'est donc pas loin d'être en état de pénurie chronique quant à son alimentation en eau.

La région constitue un enjeu stratégique depuis le 19^{ème} siècle,

C'est pourquoi, l'eau est devenue un sujet de préoccupation majeur des Etats. C'est pour eux, un facteur déterminant de survie qu'il convient de traiter tant par des décisions de politique intérieure, que par des actions de politique extérieure. L'eau est donc un élément qui infléchit la politique des Etats.

Aujourd'hui dans le monde nous relevons quelques 300 zones de conflit potentiel pour cause de fleuves transfrontaliers ou de nappes phréatiques communes.

« **Uri Shamir** », un professeur d'hydrologie à Tel-Aviv, l'expliquait parfaitement quand il déclarait : « S'il y a une volonté politique de paix, l'eau ne sera pas un obstacle ; si vous voulez des raisons de combattre, l'eau vous donnera nombre d'occasions ».

La consommation de l'eau a augmenté de dix fois depuis 1900, et dans les régions atteignent les limites de leur approvisionnement.

La population du monde va probablement augmenter de 45%, et que l'écoulement d'eau douce augmente de 10%.

L'UNESCO a prévu que dès 2020 le manque d'eau sera un problème sérieux. Un tiers de la population fait déjà face à des manques d'eau en qualité.

D'une façon générale, la croissance démographique des pays du Moyen-Orient est impressionnant de lire le titre de l'article résumant le rapport du Banque Mondiale sur le problème de l'eau au Moyen-Orient. Ce titre est « où 450 millions de Moyen-Orientaux vont-ils boire en l'an 2025 ? »

Après cinq mémorandums rédigés entre 1994 et 1999 débouchant sur la création d'un Etat palestinien et trois statuts pour les zones palestiniennes, la confiance mutuelle semble érodée. C'est dans ce contexte qu'échoué en juillet le sommet de Camp David, insuffisamment préparé, il se termine sur une proclamation d'intentions. Les sujets cruciaux (statut final de Jérusalem ; Tracé des frontières ; Réfugiés palestiniens ; Problème de l'eau) ne retrouvent aucune solution.

Le besoin en eau demeure une obsession pour Israël et cela explique largement la situation dans les territoires occupés, et d'autant que lorsque l'on regarde l'implantation des colonies israéliennes en Cisjordanie on constate qu'elles se retrouvent dans les zones où l'on peut facilement atteindre la nappe phréatique. De toute manière l'économie israélienne étant ce qu'elle est, on voit mal comment Israël renoncera à ces réserves; c'est peut être bien une des raisons de la construction du (**Mur**).

La zone où le problème de l'eau se pose avec le plus d'acuité, c'est en Palestine.

Aujourd'hui la résolution des difficultés se heurte principalement à un manque de confiance mutuelle et les tentatives actuelles pour concilier l'inconciliable se heurtent au mur des réalités.

De là se posent les questions suivantes :

Pourquoi la question de l'eau a-t-elle dans cette région cette dimension politique ?

Une meilleure gestion de l'eau peut-elle s'instaurer dans les Etats du Moyen-Orient ? Avant de commencer, dressons une chronologie évolutive (que l'on trouvera dans le développement), de la question de l'eau, pour les principaux pays concernés, à savoir, Israël et les territoires palestiniens, le Liban, la Syrie et la Jordanie.

PREMIERE PARTIE : LE CONFLIT ISRAELO – PALESTINIEN

APERCU HISTORIQUE.

Le développement de l'exploitation des ressources hydriques fut parallèle au développement économique des pays de la région.

Dans les années 1960, apparurent des changements révolutionnaires dans ce domaine en Israël, Jordanie, Liban et Egypte. En Israël, en 1964, fut inaugurée la compagnie nationale des eaux dont le but est d'acheminer l'eau du lac de Tibériade vers le centre et le sud du pays. En Jordanie, en 1965, a été inaugurée la première étape de l'usine d'Our pour l'exploitation des eaux du Yarmouk et des affluents sud du Jordanie, alors qu'au Liban s'achevait la première étape de la construction de la société exportatrice des eaux du Litani tandis qu'en Egypte, a été inauguré en 1968, le haut barrage d'Assouan, qui permet le contrôle du flux, du Nil.

Le Litani, fleuve côtier libanais a toujours été un objectif de toutes les administrations palestiniennes. Depuis la fin de l'administration ottomane en 1916-1919 par exemple il a fait l'objet de débats entre la France et le Royaume Uni lors des accords de partage de la région. Le Litani demeure longtemps une revendication britannique, et elle est reprise par Israël dès 1949.

Les caractéristiques centrales des différents pays, ainsi que le conflit israélo- arabe, et la volonté américaine de développer son influence dans la région, ont eu pour conséquence un accroissement de l'exploitation des ressources en eau.

Dans une période allant jusqu'à la guerre des six jours en 1967, le nationalisme uni des pays arabes s'exprimait par un refus de l'existence de l'état d'Israël. Il en fut de même quant à toute éventuelle concertation sur l'intérêt commun concernant l'exploitation de l'eau.

Une des phases importantes relatives à cette situation consista à empêcher la construction et la mise sur pieds de la compagnie israélienne des eaux. Une expression plus drastique de cette position se produisait dans les années 1960 au travers des décisions de la ligue arabe d'empêcher les sources du Jourdain d'arriver en Israël et de les dévier vers la Jordanie. La déviation fut effective grâce à deux entités : La canalisation d'acheminement des eaux du Hatsbani et du Baniyas qui sont à l'Est du Jourdain (territoire qui était sous autorité syrienne) vers le Yarmouk, ainsi que le haut-barrage du Yarmouk qui accumula les ressources des affluents et celles du Yarmouk au profit de la Syrie et de la Jordanie.

Nombre de programmes de propositions de partage de l'eau dans la région ont été rédigés.

La quasi- totalité d'entre eux prévoit la construction de barrages et de bassins collecteurs sur le Yarmouk ainsi que la construction de canaux d'arrosage dans la vallée du Jourdain, parallèlement au fleuve du Jourdain afin de mieux exploiter les eaux Yarmouk.

Dans la plupart des programmes, sous l'influence du conflit, est abordé le concept proposant l'exploitation de l'eau dans le territoire de chaque pays, sans prise en compte de l'intégralité du bassin.

De cette position apparait le fossé entre Israël et les pays arabes au sujet de l'exploitation des eaux du bassin du Yarmouk et du Jourdain. La première confrontation violente a éclaté quant

Suite à cet événement, l'implication des Etats- Unis d'Amérique s'accrut et le délégué du président des Etats- Unis vint en visite dans la région : l'ambassadeur Eric Johnston. Son rôle fut de trouver une solution équitable au partage de l'eau (1953-1955). La guerre de l'eau qui éclata dans le début des années 60 fut un facteur important de l'enveniment des relations qui se conclut par la guerre des six jours. C'est suite à cette guerre que s'arrêta de lui-même le programme de déviation et les pays arabes se virent forcés de concevoir de nouveaux programmes plus en phase avec la réalité postérieure au conflit.

Il est important de souligner que l'accord Johnston n'a jamais été accepté officiellement par les pays intéressés. Par ailleurs, depuis sa rédaction, il a servi de référence, principalement pour Israël, sur le partage de l'eau dont il fait l'objet. L'accord définit que la plupart des eaux du Jourdain seraient utilisées par Israël, tandis que la plupart des eaux du Yarmouk seraient utilisées par la Jordanie. La proposition de Johnston était très proche de la position israélienne, toutefois, par la suite, l'accord n'a pas été signé par les différentes parties impliquées et n'a jamais eu la moindre valeur ou le moindre caractère contraignant. Entre autre, il est important de souligner que la Jordanie devait fournir de l'eau aux résidents palestiniens qui étaient en Judée- Samarie (Cisjordanie, territoire conquis par Israël en 1967).et dans la bande de Gaza. Après la signature de l'accord, Israël et la Jordanie sont parvenus à un accord de répartition qui est somme toute similaire au programme Johnston. Dès l'occupation de la Cisjordanie en 1967, Israël a cherché à dissuader les palestiniens d'utiliser l'eau dans le souci avoué de prévenir l'épuisement des réserves souterraines par des forages illégaux et des pompages excessifs.

Principaux repères chronologiques.

Début du XXe siècle-1947 : les fermiers juifs ont élaboré des moyens d'approvisionnement en eau et initié des pompages dans ce qui deviendra Israël.

1948 : Israël continue de recourir de manière importante à l'aquifère de montagne. Grâce aux puits creusés dans son sous-sol et à l'intérieur de ses frontières, notamment pour satisfaire les besoins d'une population en très forte croissance, il bénéficie de 80% des eaux de cet aquifère.

1964 : Grâce au grand conduit national, Israël peut, à partir des pompages dans le lac de Tibériade, interconnecter les eaux sur tout son territoire, notamment le nord du désert du Néguev valorisé par l'irrigation. La Jordanie utilise le Yarmouk, un affluent du Jourdain, pour alimenter le canal du Ghor et favoriser l'agriculture irriguée dans la vallée de ce fleuve. La majorité de l'eau consommée l'est pour satisfaire les besoins de cette agriculture irriguée : 60% pour Israël et 70% pour la Jordanie.

1967 : A la suite de la Guerre des Six Jours, Israël conquiert la Judée-Samarie et la bande de Gaza. L'Etat hébreu maîtrise un part plus importante des ressources en eau.

1970-80 : Selon l'hydrologue Abraham Mellul, Israël veille à mieux gérer l'eau par des méthodes sophistiquées d'irrigation, de fertilisation. Il a également amélioré la desserte des Territoires en eau : il a étendu le système d'adduction d'eau de la région Sud d'Hébron, créé de nouveaux puits près de Jénine, Naplouse et Tulkarem, fourni de nouveaux systèmes d'adduction d'eau à plus de 60 villes arabes sur la Rive occidentale, et restauré les systèmes vétustes.

Années 1980 : Le Moyen Orient souffre d'une sécheresse exceptionnelle qui perdure au début de XXI^e siècle. Le niveau du Jourdain et de la mer de Galilée atteint des seuils dramatiquement bas. Les responsables israéliens ont donc réduit le forage de nouveaux puits, notamment en Judée-Samarie. Une surexploitation risquerait en effet de provoquer l'infiltration d'eau salée dans des nappes phréatiques alimentant Israéliens et Palestiniens, et donc la perte des ressources d'eau fraîche. Le danger est particulièrement vif car « les fermiers arabes de Judée-Samarie disposent d'environ 100 sources et 300 puits surexploités. Israël ne prélève pas d'eau dans les nappes plus accessibles utilisées par les fermiers arabes. Il a donc creusé des puits dans des aquifères nouveaux et profonds. »¹

Fin 1991 : La Syrie a fait échouer une conférence mondiale qui devait évoquer les problèmes de l'eau dans cette région.

Janvier 1992 : La Syrie, la Jordanie et les Palestiniens ont boycotté les discussions multilatérales à Moscou au cours desquelles un groupe devait travailler sur le problème de l'eau. Après les accords d'Oslo (1993) : les Palestiniens ont été intéressés par une coopération sur l'eau. Lors de la réunion d'une commission multipartite à Oman (1994), une proposition israélienne a été votée : elle tend à rendre plus efficaces les systèmes de distribution d'eau dans les communautés de taille moyenne sur la Rive Occidentale du Jourdain, à Gaza, en Israël et dans les autres pays de la région. Le traité de paix entre la Jordanie et Israël (1994) règle le problème de l'eau entre ces deux Etats prévoyant une coopération. Celle-ci est aussi précisée dans l'accord intérimaire de Taba (1995) liant Israël et l'Autorité palestinienne.

Depuis 2000 : Israël continue de transférer chaque année à l'Autorité palestinienne la quantité d'eau prévue et songe à l'accroître. Lors même qu'il souffre d'une grave pénurie d'eau et qu'il a restreint sa consommation d'eau, il a respecté les stipulations de l'accord intérimaire israélo-palestinien prévu par les accords d'Oslo. L'Autorité palestinienne dispose de la pleine juridiction sur l'eau et Israël a approuvé le forage de nouveaux puits. Tous deux ont institué des patrouilles communes pour empêcher les vols d'eau, etc. En 2001, malgré l'Intifada II et la grande sécheresse, et conformément aux accords, Israël, via la société nationale Mekhorot -administration chargée de l'exploitation et de la distribution de l'eau, de la localisation de toutes les sources naturelles d'eau douce ainsi que du dessalement des eaux de mer et des eaux saumâtres, a fourni près de 35 millions de m³ dans les Territoires, une quantité pompée dans les nappes phréatiques israéliennes.

L'agriculture absorbe près des deux tiers de l'eau consommée en Israël. Le déficit cumulé actuel de ressources d'eau renouvelables dans l'Etat juif, s'élève à 2 Mds de m³, soit le montant de la consommation annuelle nationale. Selon **Uri Sagie**, président de Mekhorot, « le déficit israélien annuel en eau est 400 millions de m³, et il va en s'accroissant »².

Aujourd'hui, l'eau a pris un caractère vital du fait des besoins différenciés et sans cesse croissants des pays.

La demande en eau s'accroît du fait de l'explosion démographique. Le taux de croissance annuelle est en Jordanie et en Syrie de 3,7%, de 3,3% en Irak, de 2,5% en Turquie et de 2,1% au Liban ; En Israël, le taux actuel de croissance n'est que de 2%, incluant la vague d'immigration qui continue à arriver d'ex-URSS. De ce fait, dans ce contexte et pour le seul Israël qui ne dispose d'aucune marge de réserve, cela signifie qu'il faudra trouver 800 millions de mètres cube supplémentaires pour approvisionner les nouvelles populations immigrées d'Europe orientale.

D'autre part, la croissance économique qui se traduit par un développement de l'agriculture, de l'industrie et de l'urbanisation, pose en même temps le problème de la consommation d'eau tant quantitativement que qualitativement. L'agriculture est ainsi devenue grande

consommatrice d'eau ; dans ces pays arides ou semi arides, l'irrigation est en effet dorénavant indispensable, quels que soient le type de culture et le prix des installations.

DES PERSPECTIVES ENTRE ISRAELIENS ET PALESTINIENS

Après plus de cinquante ans de conflit, est-il raisonnable d'espérer une paix durable au proche – orient ? Aujourd'hui, en dépit de la feuille route qui doit aboutir à la création d'un Etat palestinien en 2005, le processus de paix semble au point mort.

Afin d'apporter une réponse à une question aussi passionnelle, le préalable indispensable est de donner un sens, un contenu au terme de paix. Sera retenu ici le concept de situation stable non conflictuelle entre deux Etats, l'Etat d'Israël et l'Etat palestinien dotés, de manière générale, de tous les attributs de la souveraineté étatique s'exerçant respectivement sur un territoire inclus dans celui de la Palestine dite « mandataire ».

L'hypothèse la plus réaliste est de considérer une paix de ce type comme une gageure à l'aune d'une génération. En effet, les fondements des deux nations israélienne et palestinienne paraissent si profondément ancrés et à ce point antinomiques qu'ils sapent toute perspective de paix à moyen terme.

Un refus réciproque de légitimité.

La déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël, ainsi que la charte nationale palestinienne de 1968, symbolisent la capacité de chacun à réfuter la légitimité de l'autre à vivre sur la terre de Palestine. En dépit des apparences, les accords d'Oslo soulèvent plus d'interrogations et d'ambiguïtés que de certitudes sur les avancées réalisées en la matière.

L'insuffisance du processus d'Oslo.

La déclaration de principes sur les arrangements intérimaires d'autonomie entérine la reconnaissance mutuelle de l'OLP et d'Israël. Le but est d'établir une autorité intérimaire palestinienne de l'autonomie pour les Palestiniens de la Cisjordanie et de Gaza pendant une période transitoire n'excédant pas cinq ans.

Ainsi sont exclues des négociations et renvoyées à plus tard les questions essentielles concernant Jérusalem-Est, les réfugiés, les colonies de peuplements, les frontières définitives, l'eau.

Une partie importante de la population israélienne ne reconnaît pas la légitimité de la négociation avec les Palestiniens, comme le montrent de façon régulière les sondages. Il en est de même pour une bonne partie de la diaspora, notamment américaine. En Palestine, l'accord ne recueille pas l'unanimité, loin de là, la légitimité du processus de paix est contestée au sein même de l'OLP, les partis de gauche le considèrent comme une erreur stratégique, voire une trahison. Les mouvements islamistes, notamment le Hamas, le rejettent en bloc et se montrent déterminés à le combattre. Aujourd'hui, le processus semble dans une impasse. On imagine mal, en effet, la viabilité d'un Etat palestinien sans continuité territoriale, en raison des nombreuses implantations coloniales israéliennes, aussi bien en Cisjordanie que dans la bande de Gaza (le territoire palestinien est plus émietté que jamais, il s'agit en réalité d'une somme d'enclaves étroitement entourées par les implantations israéliennes), sans les attributs classiques de la souveraineté d'un Etat comme la sécurité, puisqu'il semble pratiquement acquis que l'Etat palestinien sera démilitarisé et que les Israéliens exigent le contrôle total de la frontière avec la Jordanie et l'Egypte.

Ensuite les accords signés et le processus de paix portent donc en eux les germes de la frustration et de la guerre.

Un territoire indissociable.

Le concept de partage du territoire de Palestine ne repose sur aucune assise historique solide alors que dans les conditions actuelles, l'inadaptation des structures socio-économiques constitue un véritable frein à une paix durable. De surcroît, la question de l'eau demeure insoluble, tout comme celle de la souveraineté sur les Lieux saints.

Des systèmes socio-économiques structurellement inadaptés à la paix.

Les systèmes socio-économiques israélien et palestinien qui se distinguent par leur imbrication, mais aussi par leur dépendance des territoires vis-à-vis d'Israël et l'inadaptation de l'économie israélienne aux réalités géographiques, interdisent d'imaginer la paix. La nécessité d'une restructuration est la préalable à toute scission formelle d'Israël et des territoires de Cisjordanie et de Gaza.

La dépendance de l'économie palestinienne vis-à-vis de celle d'Israël apparaît également dans l'analyse du marché du travail et celle des salaires versés.

Dès le début de l'occupation, la politique israélienne est ouvertement coloniale et préconise dès lors une intégration économique des territoires palestiniennes à Israël, afin de rendre difficile une éventuelle séparation territoriale ultérieure.

Aujourd'hui, la part des palestiniens employés en Israël, après avoir diminué au début de l'autonomie, du fait de l'émergence d'une demande de travail émanant du secteur public palestinien plutôt que d'une augmentation de celle du secteur privé, s'est accrue, pour osciller entre 25% et 35%.

A partir de 1948 la colonisation agricole est considérée par les dirigeants israéliens comme une priorité. La stratégie agricole israélienne doit répondre à deux considérations : tenir physiquement le terrain et assurer l'autosuffisance alimentaire du pays.

Israël est parvenu à développer une agriculture hautement technologique mais qui coûte très cher, car fortement consommatrice d'eau et d'énergie ; En effet, le taux de consommation d'énergie par unité de production y est parmi les plus élevés du monde. Pour ces différentes raisons, certaines voix en Israël s'élèvent pour contester la priorité accordée à l'agriculture et émettent l'idée qu'il serait préférable de réserver les investissements aux secteurs économiques porteurs et susceptibles de dégager une valeur ajoutée importante comme les industries de pointe.

L'eau qui divise.

Dès l'origine, la maîtrise de l'eau a constitué dans l'idéologie sioniste, puis dans la fondation Israël, l'un des socles essentiels sur lequel s'est articulé le concept de sécurité nationale de l'Etat hébreu. Les fondateurs du mouvement sioniste se sont vite rendu compte que, faute de ressources hydrauliques suffisantes, l'édification du futur Etat juif serait irrémédiablement vouée à l'échec. Dès lors, à mesure que la perspective d'un Etat s'est précisée, le contrôle de l'eau et de la terre, couple indissociable, est devenu la clé de voute de la stratégie sioniste. Pour cette raison, renoncer à la souveraineté sur l'eau équivaut à détruire l'un des piliers fondamentaux de la stratégie sioniste et de l'Etat d'Israël en général.

Conscientes du rôle vital de l'eau dans le développement du pays, les autorités israéliennes ont toujours administré le potentiel hydrique de manière nationale et unifiée. L'ensemble des ressources hydrauliques est géré comme un réseau unique, l'eau est acheminée des régions où elle abonde vers les régions qui en sont dépourvues, c'est-à-dire du nord vers le Néguev au sud. Dès l'origine, les Israéliens ont misé sur une agriculture intensive fortement mécanisée à haute technologie en réalisant des efforts remarquables, notamment dans la réutilisation des eaux usées, le traitement des eaux saumâtres, l'emploi de la technique du goutte-à-goutte en zone désertique et la culture hydroponique. Les recherches furent également orientées dans deux directions essentielles : le dessalement de l'eau de mer et la fabrication de pluies artificielles. Néanmoins, tous ces efforts n'ont pas permis de régler le déficit chronique de

l'Etat hébreu en eau de sorte que le besoin d'Israël en eau constitue l'un des facteurs fondamentaux déterminant la politique israélienne dans les territoires occupés. Le contrôle politique et militaire de la Cisjordanie permet en fait à Israël de s'assurer le contrôle des nappes aquifères situées sur le versant occidental de la Cisjordanie. Tout retrait israélien de cette région lui ferait perdre le contrôle de ses ressources et causerait ainsi de graves préjudices à l'économie israélienne et plus particulièrement à son agriculture.

L'eau, ressource insuffisante.

Actuellement le bilan des ressources en eau peut être dressé de la façon suivante. Le total des ressources exploitées par Israël est évalué à environ 1765 millions de mètres cubes par an. Il se répartit selon les diverses sources d'approvisionnement de la façon suivante :

Les ressources renouvelables fournissent 1400 millions de mètres cubes (79% du total), un peu plus du tiers revenant aux eaux de surface dont le lac de Tibériade, un peu moins des deux tiers revenant aux eaux souterraines, soit de l'aquifère côtier dans les sédiments quaternaires (20%), soit de l'aquifère cisjordanien (40%), le reste provenant d'aquifères locaux .

Les autres ressources, dites non conventionnelles (21%) : 220 millions de mètres cubes d'eaux retraitées, 145 provenant de l'utilisation des eaux saumâtres pour des usages industriels.

Or la consommation d'Israël dépasse ce volume : elle se situe à 1900 ou 2000 millions de mètres cubes, conduisant à une surexploitation, à un contrôle strict, et pour les deux tiers, à la satisfaction des besoins d'Israël par des ressources provenant de l'extérieure des frontières de 1948. A long terme, les perspectives sont sombres, car la demande ne fera qu'augmenter, dans la mesure où la population pour l'ensemble du bassin du Jourdain pourrait avoisiner 20 millions d'habitants en 2020 contre 9 millions actuellement. Il faut s'attendre à une extraordinaire augmentation des besoins, un rapport de la banque mondiale prévoit que, vers 2040, la demande pour Israël, les territoires actuellement occupés et la Jordanie, pourrait s'élever à 7 milliards de mètres cubes.

Les ressources du bassin du Jordanie sont insuffisantes et les solutions ne peuvent donc être que régionales, soit par le transfert d'eau, soit par le recours coûteux à des ressources non conventionnelles, dessalement de l'eau de mer, recyclage des eaux usées.

L'eau des territoires occupés inégalement exploitée.

L'utilisation des eaux de Cisjordanie et de Gaza fait l'objet de la part des Israéliens d'un contrôle non seulement extrêmement rigoureux mais aussi d'une exploitation inégalitaire. Sous le mandat, l'eau était considérée comme une propriété privée, mais la législation israélienne, étendue aux territoires occupés, l'a considérée comme une propriété d'Etat : Il faut une autorisation pour l'utiliser. De plus, les eaux de territoires occupés sont déclarées ressources stratégiques sous contrôle militaire par la puissance occupante et gérées par Mekhorot, (la compagnie israélienne des eaux).

75% de l'eau de territoires occupés est consommée par Israël et ses colonies. La consommation de Gaza et de la Cisjordanie ne dépasse pas 190 millions de mètres cubes annuels.

Les Palestiniens n'ont pratiquement pas le droit de forer de nouveaux puits et ceux dont ils disposent sont d'une profondeur limitée. La consommation des Palestiniens est en outre très sévèrement contrôlée.

Les Palestiniens réclament 80% des ressources en eau de la Cisjordanie contre 20% actuellement ce qui signifierait pour Israël une diminution de 20% des ressources actuellement disponibles.

Les Palestiniens ont en moyenne un taux de natalité de 40 pour 1000. L'écart entre Israéliens et Palestiniens est net si l'on prend l'indice synthétique de fécondité : 2,9 pour Israël, 5,9 pour les territoires palestiniens. Grâce à leur fécondité exceptionnelle, les Palestiniens de Cisjordanie, de Gaza ou d'Israël jouissent d'un capital de croissance 3 à 4 fois plus élevé que celui de la population juive pourtant très féconde. A ce rythme, ils redeviendront majoritaires entre 2007 et 2013 dans la Palestine mandataire.

Le chemin de la paix passe certainement par la reconsolidation préalable de la société israélienne basée sur un modèle économique viable, ainsi que par un développement économique palestinien harmonieux.

L'offre et la demande en eau.

Le lac de Tibériade.

C'est le plus grand et le plus important réservoir d'eau en Israël. Plus de 900 millions de mètres cube s'y déversent (Jourdain, sources, eaux pluviales). Sa capacité de stockage effective est de 680 millions de mètres cube, alors que son amplitude est de 4 mètres. Le volume d'eau qui s'évapore du lac de Tibériade est de l'ordre de 270 -300 millions de mètres cube par an. Sur l'ensemble de l'eau rentrant dans le lac de Tibériade, environ 350-420 millions de mètres cube sont injectés dans la canalisation nationale. Le débit du Jourdain à la sortie sud du lac de Tibériade était de l'ordre de 650 millions de mètres cube par an. Mais aujourd'hui, suite à la dérivation créée par la canalisation nationale, et l'arrosage dans la région du lac de Tibériade, le débit est passé à 40 millions de mètres cube par an.

L'offre et la demande en eau : Israël

Le territoire israélien est de 26000 Km² incluant le plateau du Golan et la Judée- Samarie y vivent plus de neuf millions de personnes dont trois millions de palestiniens. La moitié du territoire israélien est dominé par un climat aride à semi- aride, tandis que la cote jouit d'un climat méditerranéen. La plupart des régions du pays nécessitent un arrosage pendant la majeure partie de l'année. 80% des sources d'eau d'Israël se trouvent au Nord de Tel- Avive alors que seulement 30% des terres exploitées s'y trouvent.

L'offre.

Les ressources hydriques existantes ainsi que leurs prévisions sont présentées dans le tableau ci- dessous Les données sont exprimées en millions de mètres cube par an :

	Année	1990	2000	2020
Source				
Eaux souterraines		1082	1160	1170
Bassin du Jourdain et du lac de Tibériade		660	670	670
Eaux pluviales		152	50	80
Eaux recyclées		241	313	570
Pertes		-40	-40	-25
Total		2095	2153	2465

Israël, contrairement à la Jordanie, exploite quasiment tous les potentiels dont elle dispose et dans certains cas, l'exploitation est supérieure aux capacités de la source. Par exemple, en ce qui concerne les réserves souterraines, Israël les a surexploitées ces dernières années, ce qui a provoqué un déficit de 2 milliards de mètres cube d'eau.

Le tableau montre que le bassin du Jourdain et du lac de Tibériade assure environ le tiers de l'offre israélienne en eau, ce qui implique plusieurs conséquences sur la vision du processus de paix israélo-syrien qui commence actuellement, de même qu'une partie importante des sources de ce bassin se trouve dans le plateau du Golan, région conquise en 1967 et dont la Syrie réclame la rétrocession.

De plus, quelques 60% des eaux aquifères d'Israël se trouvent en dehors des frontières de 1967. L'aquifère Haar qui se situe principalement en Judée-Samarie fournit 22% du potentiel hydrique en Israël, et ici aussi les considérations géopolitiques résultantes sont nombreuses et nous les traiterons par la suite.

La demande.

En 1947, les besoins en eau d'Israël s'estimaient à 240 millions de mètres cube, tandis qu'en 1975, ils étaient de 1730 millions de mètres cube et en 1990 arrivaient à 1950 millions de mètres cube. Israël a développé depuis sa création une politique de l'eau qui préfère le présent au futur et qui est particulièrement caractérisée par une détermination à faire face à ses besoins en eau. Cette politique a failli la mener à une banqueroute et de ce fait s'est retrouvée obligée d'instaurer des mesures d'urgences.

Au cours des dernières années, Israël a utilisé environ 200-300 millions de mètres cube au-dessus de ses capacités naturelles, d'où des difficultés croissantes et entre autres, une dégradation future de la qualité de l'eau.

Durant l'hiver 1991, le niveau du lac de Tibériade est descendu à un niveau jamais atteint (-212 m), ce qui stoppa temporairement l'approvisionnement de la canalisation nationale. En 1999, le même phénomène réapparut après une année de sécheresse et l'approvisionnement de la canalisation nationale en fut une nouvelle fois affectée. Ce phénomène constitue la ligne rouge du lac de Tibériade : si le niveau de l'eau descend en dessous de cette hauteur, la qualité de l'eau du lac sera particulièrement affectée.

Sur l'ensemble des besoins en eau, 1200 millions de mètres cube sont destinés à l'agriculture, 810 à la consommation domestique et à l'industrie. L'ensemble des territoires agricoles en Israël représente 5,6 millions de dunums dont 2,3 millions sont arrosés. Ce qui constitue une superficie importante par rapport à l'état des ressources en eau du pays et il faut par conséquent concevoir que ce domaine soit affecté dans le futur.

Le besoin domestique annuel par personne est estimé à 100 mètres cube, tandis qu'en Jordanie il est de 50 mètres cube. Cette estimation est aussi considérée comme valable pour les années à venir, quant à l'industrie israélienne en développement, sa production est de moins en moins dépendante de l'eau, par conséquent il n'y a pas lieu de concevoir de grands changements de consommation dans le futur.

L'offre et la demande en eau : La bande de Gaza et la région de Judée-Samarie.

La bande de Gaza et la région de Judée-Samarie sont majoritairement peuplées de palestiniens. L'eau et les ressources minières sont les deux grands patrimoines naturels de ces régions et sont considérés comme des concepts centraux et importants pour les évolutions politiques futures.

La bande de Gaza.

La bande de Gaza est pauvre en ressources naturelles et particulièrement en eau. Y vivent plus d'un millions de palestiniens. C'est un petit territoire très densément peuplé. Les eaux

souterraines constituent la principale source d’approvisionnement de la bande. Elles se trouvent dans une zone aquifère sablonneuse profonde de 10-15 mètres. La capacité de stockage est de 60 millions de mètres cube tandis que les besoins de la population en sont le double.

Depuis plus de trente ans est effectué un sur pompage des eaux souterraines dont le niveau descend de 15-20 cm par an à la suite de quoi l’eau de mer s’infiltré dans la réserve aquifère et augmente donc son taux en sel qui s’est accru de 60% pour atteindre un taux supérieure à 400 mg cl /litre.

Sur l’ensemble de la demande en eau de la région, 60% est destiné à l’agriculture, soit 76 millions de mètres cube. Les points d’eau ne sont pas couverts et il n’y a pas de contrôle du pompage, ce qui implique que n’importe qui peut creuser son propre puits pour arroser son champ, actuellement au nombre de 2500.

Les besoins domestiques sont de l’ordre de 35 millions de mètres cube par an tandis que la qualité qui est vraiment très basse s’altère avec le temps. La seule solution serait la construction de station de dessalement de l’eau de mer pour les besoins domestiques et industriels.

La Judée- Samarie. (Cisjordanie)

L’eau de Judée- Samarie représente un facteur beaucoup plus important que celle de Gaza par rapport à son statut politique et ses frontières futures. Ceci est dû à l’utilisation par Israël de l’aquifère Haar, pour ses divers besoins le long du littoral méditerranéen.

En Judée-Samarie vivent aujourd’hui plus de 1,5 million d’Arabes et 200000 juifs. Seulement 35% des terres sont agricoles, la terre étant particulièrement impropre à cette activité. Le potentiel hydrique est d’environ 600 millions de mètres cube alors que le besoin est de 250 millions de mètres cube par an (200 pour les Arabes, 50 pour les Juifs). L’excédent 350 millions de mètres cube par an ;

Suite à la pénurie générale de l’eau en Israël, et au déficit résultant, Israël a interdit temporairement le creusement de puits de pompage destiné à des fins personnelles. L’Etat d’Israël exige de la Jordanie qu’elle lui fournisse de l’eau du Yarmouk pour les résidents de Judée- Samarie (140 millions de mètres cube par an). Cette demande repose sur le programme Johnston qui fut rédigé quand la Judée- Samarie appartenait à la Jordanie et que la répartition des eaux jordaniennes prévoyait une part fixe pour la Judée- Samarie. Cependant la Jordanie n’a aucun moyen de répondre à cette demande au vu de la pénurie qu’elle encourt. Tandis que dans les faits, dans le cadre des accords israélo-jordaniens, la quantité qu’elle transfère est nettement moindre. La Judée- Samarie, elle ne reçoit pas l’eau prévue par le programme Johnston, tandis qu’Israël n’est pas prêt à renoncer à ses ressources en eau.

Ainsi la situation de la Judée- Samarie est similaire à celle d’Israël et de la Jordanie malgré son excédent souterrain en eau. L’aquifère de Haar, constitue un point important lors des pourparlers entre Israéliens et Palestiniens, et par ailleurs est à l’origine de conflits journaliers pour lesquels il faudra trouver un accord définitif.

Le tableau suivant présente un résumé de l’offre et de la demande en eau en Israël ainsi que le déficit prévu d’ici 2020. Le tableau inclut la demande en eau en Judée- Samarie ainsi que dans la bande de Gaza et considère l’accord de paix avec la Jordanie (les données sont exprimées en millions de mètres cube par an).

Année	Demande			Total des besoins	Total de l’offre	Différentiel
	Agriculture	Besoins domestiques	Industrie			

1990	1405	430	115	1950	2095	+145
2000	1209	820	372	2401	2153	-248
2005	1300	870	378	2548	2250	-298
2010	1420	925	385	2730	2380	-350
2020	1645	1050	390	3085	2465	-620

Lors des dernières années, Israël avait coutume de mettre en place différentes actions afin de faire face à la demande en eau et il est probable que ces programmes soient reconduits En l'an 2000. Le différentiel déficitaire apparaissant sur le tableau sera comblé majoritairement, comme c'est prévu actuellement, par un dessalement de l'eau de mer, ce qui rend le tableau fictif.

Parallèlement, il reste difficile d'imaginer qu'Israël pourra faire face aux grands déficits futurs. Elle sera donc obligée d'entreprendre des actions visant à diminuer la consommation, principalement dans le domaine agricole, ce qui a déjà été demandé plusieurs fois en Israël. Cependant le problème prend la forme d'une vache sacrée, vu que l'agriculture est considérée comme le symbole et la base du sionisme ainsi que la fierté des exportations israéliennes. Aujourd'hui, l'industrie du high-tech récupère la place accordée au secteur agricole et il faut donc concevoir qu'à l'avenir, en dépit des données du tableau, nous assistions à une diminution de ce secteur.

Moyens d'accroissement du potentiel d'eau en Israël :

Israël possède plusieurs moyens d'accroître son potentiel hydrique qu'il se doit de mettre en application immédiatement :

- Diminution de la superficie des terres agricoles de leur production afin de réaliser des économies d'eau.
- Elargissement de l'utilisation des eaux salines pour l'agriculture.
- Réutilisation des eaux siphonnées pour l'industrie et l'agriculture.
- Déversement des eaux non- utilisées vers les réserves souterraines.
- Augmentation de la production d'eau déstalinisée, principalement sur la cote, en vue d'une utilisation domestique.
- Amélioration du stockage des eaux pluviales.
- Séparation des réseaux de canalisation : un système pour l'eau potable et un autre pour les eaux recyclées et pluviales destinées à l'agriculture et l'industrie.
- Développement des moyens d'économie d'eau et sensibilisation du public.
- Importation d'eau.

DEUXIEME PARTIE : L'EAU UNE RESSOURCE DE CONFLIT

Depuis les temps les plus reculés, l'homme a dû résoudre le problème de ses besoins en eau. Les conflits géopolitiques se sont multipliés pour défendre cette ressource vitale, distribuée très inégalement.

Classé par la Banque mondiale comme l'une des régions les plus pauvres en ressources naturelles renouvelables en eau, le Moyen-Orient présente des disparités considérables. Les données chiffrées sont pauvres ou sujettes à caution, mais ce qui est certain, c'est que deux pays, la Turquie et le Liban, peuvent être considérés comme les châteaux d'eau de cette zone. Il faut ajouter que le droit international dont, au demeurant, Israël a tendance à s'affranchir, pêche par une imprécision sous-tendue par des doctrines divergentes.

C'est la Turquie où le Tigre, l'Euphrate et leurs grands affluents prennent leurs sources, qui capitalise les ressources les plus abondantes. En vertu du traité de Lausanne du 24 juillet 1924, la Syrie et l'Irak, issus du démembrement de l'Empire ottoman, s'appuient sur la théorie des droits acquis pour exiger un partage équitable des eaux.

Dans cette région, l'eau représente un enjeu primordial. Le problème affecte tous les pays de la région sans exception, même si les situations diffèrent d'un cas à l'autre.

« Les 2/3 des pays arabes disposent de moins de 1000m³ d'eau par habitant et par an, ce qui est considéré comme le seuil de pénurie », explique un rapport de la ligue arabe.

Les tensions s'aggravent, d'autant plus que les frontières sont pour la plupart contestées et que les fleuves les plus importants traversent successivement plusieurs pays.

L'approvisionnement en eau demeure donc un des enjeux du conflit entre Israël et les Etats arabes voisins, à savoir le Liban, la Syrie, la Jordanie et surtout les territoires palestiniens.

Il devient aussi urgent de trouver des solutions, notamment en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien. Sans le problème de l'eau, sans doute ce dernier aurait déjà été réglé, mais ce problème est surtout celui de la cohabitation de deux peuples en accroissement démographique, dans une région qui manque d'eau.

L'eau, une ressource rare

Les conditions climatiques, mais aussi la répartition de la population, créent des pénuries, qui font de l'eau « une ressource rare » dans certaines régions du monde, en Israël, en Syrie, en Jordanie... notamment, où des difficultés importantes se manifestent, du fait des faibles précipitations.

En effet sur ces terres situées aux marges de l'aridité, la recherche et la maîtrise de l'eau sont une préoccupation majeure. L'irrigation doit pallier l'insuffisance des précipitations.

L'isohyète 300 mm marque la limite des régions où la culture de céréales est possible sans recours à l'irrigation. Il faut aussi remédier à un régime des pluies peu favorable à l'activité agricole, même lorsque le total annuel est satisfaisant : elles tombent en saison froide, quand la végétation en a le moins besoin : saison humide et saison végétative ne correspondent pas. Enfin, l'apport d'eau est indispensable pour atténuer les irrégularités de la pluviosité selon les années. L'irrigation est donc partout nécessaire, si l'on veut intensifier ou diversifier les systèmes de culture.

Jusqu'à une date récente, l'eau était pour l'essentiel destinée au secteur agricole. L'essor démographique, la croissance des villes, le développement des activités industrielles et touristiques, ont fait apparaître de nouvelles demandes. La mobilisation de l'eau est désormais un problème d'une extraordinaire acuité.

En Israël et les territoires palestiniens, les conflits pour l'eau opposent pour l'essentiel trois entités territoriales :

- Israël (5.5 millions d'habitants)
- Les territoires occupés (Gaza, Cisjordanie – 3 millions d'habitants) dont une partie relève de l'Autorité palestinienne
- La Jordanie (4.5 millions d'habitants)

Les ressources en eau ont une double origine :

- Le Jourdain, qui s'étend sur Israël, la Jordanie, les territoires occupés, mais aussi le Liban et la Syrie, a un débit annuel moyen de 1.4 km³.
- Deux nappes souterraines : l'une sous les collines de Cisjordanie (660 millions de m³), et l'autre étiré de Haïfa à Gaza (300 millions de m³)

Les disponibilités en eau au Moyen Orient.

En guise de comparaison, avec 2000 m³ d'eau par an et par personne, l'eau est considérée comme abondante. Or on peut voir à travers ces chiffres, que les ressources sont extrêmement limitées et que donc la pénurie règne ; la moyenne est au grand maximum de 200m³ par an et par habitant.

On distingue dans ces perspectives 2 catégories de pays :

- Les pays fortement déficitaires, comme Israël et la Palestine.
- Les pays menacés de pénurie, comme le Liban e la Syrie.

Déjà la Jordanie, Israël, la rive Ouest du Jourdain, Gaza, la péninsule arabe en sont arrivés au stade où la totalité des eaux de surface et des eaux souterraines est exploitée, notamment par Israël. En 2001, l'ambassadeur d'Israël en France a déclaré : « la question de l'eau est au centre de tout processus de paix. Elle explique bien des guerres qui ont lieu dans la région depuis 1948. »

Dans le cadre des négociations entre Israéliens et Palestiniens, l'eau, clef de survie en zone aride, est loin de représenter un simple élément technique du dossier. Elle constitue une question aussi épineuse que les frontières, les réfugiés ou Jérusalem. Le Jourdain est l'artère vitale d'Israël. Son existence est primordiale du fait de l'extension de l'agriculture irriguée dans le Néguev, l'expansion industrielle et l'accroissement démographique, comme on l'a déjà dit.

Dans un tel contexte, il est clair que pour Israël, la formule « la terre contre la paix » est limitée par une condition : conserver le contrôle de l'eau.

Comment partager une ressource aussi rare entre Israël, créé en 1948, les Palestiniens et les Etats arabes voisins ?

Aucun des nombreux plans de partage de ceux propos n'a été accepté par tous.

Avant de s'attaquer de plein fouet à la question, il serait intéressant de rappeler quelques éléments historiques.

Il faut effectivement rappeler que l'eau a toujours été au cœur des préoccupations du mouvement sioniste. Dès 1919, le président de l'Organisation mondiale sioniste, **Haïm Weizmann**, adressait au Premier ministre anglais **Lloyd George** la lettre suivante : « Tout l'avenir économique de la Palestine dépend de son approvisionnement en eau. Nous

considérons qu'il est essentiel que le frontière Nord de la Palestine englobe la vallée du Litani sur une distance de près de 25 miles, ainsi que les flancs ouest et sud du mont Hermon. » La France qui avait pour zone d'influence la Syrie et le Liban aux termes des accords **Sykes-Picot** s'opposera à cette demande. La question de l'eau dans la région devait alors continuer à se poser avec acuité. Si le Liban dispose de ressources appréciables en eau douce avec 3000 m³ par an et par personne, la Syrie est assez bien pourvue avec 1200 m³ sans dépendre du Golan. La pénurie frappe en fait la Jordanie dont la consommation de 300 m³ par an et par habitant est largement en dessous des nappes littorales, des aquifères de Cisjordanie et du Jourdain. Le Jourdain a ses sources sous le mont Hermon et rejoint le lac de Tibériade après un parcours encaissé. Il y déverse environ 560 millions de m³ par an. Il reçoit ensuite plusieurs affluents, dont le Yarmouk au débit non négligeable de 500 m³ l'an. Après cette confluence, le débit du Jourdain est de l'ordre de 500 millions de m³. Avant 1967, le contrôle de la zone allant des piémonts du mont Hermon au confluent du Jourdain et du Yarmouk en passant par le lac de Tibériade est essentiel pour l'approvisionnement en eau de l'Etat hébreu. Face aux risques des crises qu'entraînent les prétentions des pays riverains sur les ressources de cette zone, le président **Eisenhower** envoie son conseiller **Johnston** pour établir un plan de partage. Ce dernier propose la répartition suivante :

En hm ³	Liban	Syrie	Jordanie	Israël	Total
Hasbani	35				35
Banias		20			20
Jourdain		22	100	375	497
Yarmouk		90	377	25	492
Ghor			243		243
Total	35	132	720	400	1287
%	2,70	10,25	56,00	31,05	100

Source : Georges Mutin : L'eau une ressource rare. In Maghreb - Moyen - Orient – Mutations 3

2. Répartition des eaux des principaux fleuves du Moyen-Orient

Mais la ligue arabe rejette cette répartition. La Jordanie entreprend la construction du canal du Ghor qui longe le Jourdain et qui détourne 175 millions de m³ du Yarmouk. Le canal est aussi ravitaillé par les wadis adjacents et par le lac retenu du barrage du roi Talal sur la Zarqa. De leur côté, les Israéliens lancent le National Water Carrier qui, partant du lac de Tibériade où sont pompés 400 millions de m³ par an, irrigue tout le pays jusqu'au Néguev.

En 1967, **Gamal Abdel Nasser** bloque le détroit du Tiran. Tel Aviv considère qu'il s'agit d'un casus belli et engage des hostilités préventives qui mettront les armées arabes à genoux en six jours. Mais la préoccupation de l'approvisionnement en eau n'est pas absente des opérations. Les pays arabes ont en effet décidé de détourner les eaux du cours supérieur du Jourdain vers le Yarmouk, mais en occupant le Golan, les Israéliens interdisent la réalisation du projet. Mieux encore, ils contrôlent désormais deux sources du Jourdain ainsi que le triangle du Yarmouk. Cependant, leur gain le plus important au point de vue hydraulique, c'est la conquête de la Cisjordanie dans les tréfonds de laquelle se trouvent trois grand aquifères.

Précisons tout de suite qu'il s'agit de ressources en principe renouvelables, mais pas à l'échelle du temps humain, alimentées par les pluies qui tombent sur les collines de Judée et

de Samarie dont l'altitude peut avoisiner 1000 mètres. Bon ou mal an, la pluviosité est de 500 à 700 millimètres. Cet ensemble de nappes est constitué de l'aquifère occidental dont la capacité serait de l'ordre de 350 millions de m³ par an, dont 40 millions d'eau saumâtre. Originellement, il était exploité par des galeries qui captaient les eaux à la source et les conduisaient en terrain libre. Les colons juifs ont intensifié l'exploitation de cette nappe en creusent des puits, tout en maintenant les méthodes traditionnelles.

Aujourd'hui, le drainage aboutit en deçà de la Ligne verte, c'est à dire à l'intérieur des frontières d'avant 1967. L'aquifère oriental est plutôt utilisé par l'agriculture palestinienne. D'une capacité de 330 millions de m³ par an, il est utilisé à hauteur de 200 millions de m³. Enfin, l'aquifère Nord qui se situe du côté de Naplouse a une capacité de 130 millions de m³ et est traditionnellement utilisé par les Palestiniens. Les premiers colons juifs du **Yichouv** l'ont aussi exploité.

Immédiatement après leur conquête, les Israéliens ont mis en place une législation discriminatoire quant à l'exploitation de l'eau. En pratique, le forage de puits par les Palestiniens est soumis à des autorisations qui ne sont données qu'avec grande restriction. L'eau, propriété de l'Etat qui a appliqué ses lois en la matière aux territoires occupés, est achetée au prix fort, celui de l'eau potable, par les agriculteurs palestiniens pour les besoins de l'irrigation. En fait, le prix de l'eau agricole est quatre fois plus élevé pour les Palestiniens que pour les Israéliens !

A Gaza, la situation est plus dramatique encore car l'aquifère côtier surexploité s'infiltrer maintenant d'eau de mer.

Compte tenu de la poussée démographique, migratoire ou non, et de l'urbanisation, ce sont « 800 000 à 1 milliard de m³ qu'Israël doit trouver dans les prochaines années, alors que les deux tiers de ses besoins sont satisfaits par des apports extérieurs à la Ligne verte : un tiers de la zone du lac de Tibériade et un autre tiers de la Cisjordanie et de Gaza. Selon un récent rapport de la compagnie **Mekhorot** qui est chargée de la distribution d'eau, il manquera dès l'année prochaine 90 millions de m³ d'eau potable, ce qui obligera à continuer les pompages dans l'aquifère occidental de Cisjordanie et la nappe de Gaza. »⁴ Or, ces deux aquifères ont atteint des étiages dangereusement bas, celui de Gaza étant par surcroît pénétré d'eau de mer comme nous l'avons déjà indiqué. Et des pompages supplémentaires dans le lac de Tibériade risqueraient d'aviver les sources d'eau chaude saumâtre qui débouchent dans ses fonds. Le pire, c'est qu'à brève échéance, Israël ne dispose guère d'autres solutions pour pallier la pénurie que le rationnement. Mais même une coupe de 50 % dans l'approvisionnement de l'agriculture ne devrait pas permettre de faire face aux besoins urbains en eau potable. L'urgence, dit le rapport de **Mekhorot**, c'est de mettre en service des unités de dessalement de l'eau de mer, avec pour objectif une production de 100 millions de m³. Mais à plus long terme, suggère-t-il, c'est peut-être une nouvelle orientation de l'agriculture qui s'imposera, avec la suppression des cultures d'agrumes très consommatrices d'eau, et en fin de compte, une agriculture réduite à sa plus simple expression qui ne pourra garantir l'indépendance alimentaire du pays. Fin du mythe sioniste du retour à la terre, mais aussi question de sécurité. Toujours est-il qu'après avoir pillé l'eau de Cisjordanie, pour n'avoir pas envisagé la question autrement qu'en termes d'hégémonie et d'occupation, les Israéliens vont être contraints dans l'avenir à pomper dans les aquifères de la Rive occidentale, avant que les usines de dessalement d'eau de mer ne soient opérationnelles. Certes, le document **Clinton** prévoit que seuls les blocs de colonies proches de la Ligne verte seront annexés, en échange de 3 % du territoire israélien. Mais ce sont précisément ces implantations qui se trouvent à l'Ouest de la ligne de crête qui peuvent récupérer les eaux de la nappe occidentale. On voit mal les Israéliens renoncer à cette ressource et par la même à remettre totalement en cause leur contrôle sur la Cisjordanie où se situent en demeurant d'autres petites implantations. Mais on voit mal aussi les Palestiniens abandonner leur souveraineté sur les tréfonds d'autant que

d'après les plans israéliens, l'accès au Jourdain leur est barré. Faute d'avoir compris que la sécurité de l'approvisionnement en eau était une donnée primordiale de la politique d'extension, les responsables de l'Etat hébreu ont mis en place tous les mécanismes déclencheurs d'une bataille de l'eau. Et celle-ci risque bien d'être celle du Moyen-Orient au XXIème siècle.

A la rareté de « l'or bleu », s'ajoute ainsi un inégal partage de ce dernier.

La répartition est par nature équitable. Le Liban et la Syrie bénéficient de ressources en eau les plus importantes : 800-1000 m³ par an et par personne. Les Territoires disposent de 85 m³. Avec 250m³, Israël se situe dans une situation similaire à celle de la Jordanie : 200 m³.

En effet, Israël, qui doit faire face à une demande croissante, augmente ses pompages dans le lac de Tibériade, intègre 80 % des eaux de Cisjordanie dans son réseau national et surexploite la nappe côtière. Israël occupe 55 % du territoire de la région, mais absorbe 86 % des ressources en eau. Les deux tiers de la consommation d'Israël proviennent de l'extérieur des frontières de 1948.

L'agriculture irriguée, essentiellement destinée à l'exportation (agrumes), absorbe, à elle seule, 62% de l'eau consommée.

Les Palestiniens doivent se contenter de la portion congrue. Leur consommation est dix fois plus faible que celle des Israéliens.

La question de l'eau est cruciale pour le futur Etat. Les Palestiniens réclament 80% des ressources de la Cisjordanie, alors qu'ils n'ont accès pour l'instant qu'à 20% de ses ressources actuellement disponibles.

La Jordanie est installée quant à elle dans la pénurie : le quart de sa consommation annuelle provient de ressources non renouvelables (pompages massifs dans les nappes souterraines fossiles.) Toutefois elle parvient à combler son déficit en construisant un canal le long du Jourdain, mais aussi des barrages permettant l'arrivée de l'eau dans le pays.

Mais, comme dans tous les pays du Moyen- Orient, la population ne cesse de croître, faisant augmenter la consommation d'eau ; En effet on assiste à l'aggravation due au retour des diasporas israélienne et palestinienne. Même si pour Israël, le taux de croissance annuelle de sa population n'est que d'environ 2% (contre 3,6 à 3,8 % en Jordanie et en Syrie) incluant la vague d'immigration (750 000 à 1 million de personnes) qui continue à arriver voire à s'amplifier en provenance de l'ex- Union Soviétique, il n'en demeure pas moins que dans l'hypothèse qu'un tel rythme se poursuivrait, la population passerait en Israël de 4,4 à 7 millions et celle des Palestiniens dans les territoires occupés et ex-occupés de 1,75 à 4,2 millions dès lors que le problème palestinien serait résolu et la diaspora regroupée. En d'autres termes entre 2015 et 2020 la population pour l'ensemble du bassin du Jourdain (si l'on inclut la croissance de la population jordanienne, sur la même période, de 2,7 à 7 millions) pourrait avoisiner les 16 à 18 millions contre 9 millions actuellement.

Dans l'absolu, des taux de croissance démographique supérieurs à 1,5 peuvent avoir des conséquences catastrophiques pour des pays en développement (cas de la future entité palestinienne en particulier), les confrontant à l'impossibilité d'approvisionner en eau leurs habitants en quantité suffisante, et bloquant de ce fait le développement économique et social. Le Conseil économique et social des Nations Unies s'en est inquiété en soulignant que « le fossé entre des ressources aquifères limitées et la rapide augmentation de la population ...) s'élargit de façon inquiétante et pourrait mettre en danger la sécurité en matière d'eau dans cette région ».

Pour le seul Israël, cela signifie qu'il devrait trouver 800 millions de m³ supplémentaires s'ajoutant aux 1700 millions actuellement exploités, pour faire face aux conséquences de l'immigration. Du côté palestinien, la bande de Gaza offre un condensé des problèmes qui se posent dans la région. Donc on peut dire que cette forte consommation d'eau conduit à des difficultés d'approvisionnement qui sont à l'origine des conflits entre Etats, entre les

différents utilisateurs, notamment entre les pays qui contrôlent les bassins supérieurs des fleuves, et ceux qui sont situés sur le cours inférieur.

Le problème de l'eau dans cette région n'est donc pas seulement un problème de quantité disponible. La quantité de l'eau pose aussi un problème important, faisant participer les pays de la région à une « chasse au trésor » de « l'or bleu » du XXI^{ème} siècle, à une « guerre de l'eau », véritable guerre géopolitique.

L'eau devient ainsi un enjeu primordial ; un enjeu de conflits ? Un enjeu de paix ?

III/ L'eau, un enjeu géopolitique

Entre le statut de Jérusalem, les colonies juives, les frontières, les réfugiés palestiniens, le problème de l'eau est une des questions conflictuelles entre Israël et l'autorité palestinienne, un nœud dans les négociations.

Il faut en fait comprendre le conflit israélo-palestinien comme une volonté chez les deux parties de garantir la pérennité de leur territoire, donc leur propre existence. Ce qui est sûr, c'est que l'enjeu de l'eau s'impose comme un critère essentiel de survie pour Israël, qui cherche à demeurer dans la région. Et dans ce processus de paix qui n'en finit pas de rebondir, avec cette guerre démesurée que les Israéliens livrent aujourd'hui aux Palestiniens aux mains nues, avec leurs chars, leurs mitrailleuses hélicoptères et leurs commandos qui assassinent les responsables de terrain de l'Intifada, l'Etat hébreu livre peut-être sa guerre essentielle, celle pour sa survie, celle pour l'or bleu.

Cette guerre de l'eau se déroule essentiellement dans le bassin du Jourdain, qui est à la base des conflits israélo-palestinien. En effet dès 1953, des tensions éclatent au Moyen-Orient, lorsqu'Israël a décidé de détourner les eaux du Jourdain grâce au Lac de Tibériade. La situation hydro politique d'Israël se modifie : Israël, qui connaît depuis longtemps un manque d'eau, veut conquérir le Golan, véritable pôle stratégique, véritable « château d'eau national », et veut par conséquent s'instituer riverain amont ; et ce afin de préserver son approvisionnement en eau, vital pour lui (dans le domaine agricole entre autres, puisque pas de cultures sans eau.)

Dans une région aride, où les précipitations sont faibles, l'eau devient donc un bien à exploiter : depuis sa création en 1948, Israël contrôle une partie considérable des eaux du Jourdain, et ceci au détriment des Palestiniens, qui souffrent réellement d'une pénurie d'eau, voire d'insalubrité et d'un manque d'hygiène, surtout à Gaza, et qui devient de plus en plus problématique à l'heure actuelle : les colons israéliens en Cisjordanie utilisent quasiment autant d'eau que tous les Palestiniens du territoire ! 90 % de l'eau va au profit d'Israël d'après la Banque Mondiale.

La situation semble par ailleurs s'aggraver à cause de la baisse du niveau du lac de Galilée. Ceci signifie pour Israël, non seulement qu'il ne sera possible de puiser encore que moins d'eau du lac, mais en plus le risque de pollution menace de diminuer la quantité d'eau utilisable. En outre, le lac de Galilée joue un rôle important dans le processus de paix pour la région. L'eau du lac constitue en effet une monnaie d'échange dans les accords de paix qu'Israël et le Jordanie ont conclu en 1994 : en échange de l'eau, Israël peut compter sur le bon voisinage du royaume hachémite. « Le lac de Galilée étant alimenté en grande partie par des eaux provenant des hauteurs du Golan, occupées par Israël depuis 1967, il constitue un grand enjeu pour les négociations de paix avec la Syrie. »⁵

La Cisjordanie et le Golan sont les principales sources d'eau et de réserves pour l'Etat juif, qui craint une réduction de ses ressources hydrauliques, et surtout qui veut conserver le monopole de l'eau dans la région. En effet, aujourd'hui Israël, avec l'occupation du Golan et l'accès au Yarmouk, puise près de 750 millions de m³ d'eau. Ainsi le Jourdain et ses affluents sont au cœur des contestations, violentes parfois, entre Israël et ses voisins arabes, qui

s'opposent à la domination israélienne sur les eaux douces de la région, mais qui en même temps font régner une situation de « guerre froide », de « ni paix, ni guerre. »

D'ailleurs, un autre stock important d'eau constitue une menace pour la rive ouest du Jourdain. Depuis l'occupation par Israël, en 1967, cette eau est un des points clés les plus importants dans le conflit israélo-palestinien. Sous les collines de cette partie des territoires palestiniens occupés se trouve un réservoir souterrain en couche rocheuse qui se remplit chaque année grâce aux pluies d'hiver. Une partie de ces eaux s'écoulent naturellement vers Israël, apparaissant en surface comme si c'était une source. Jusqu'en 1967, les habitants palestiniens de la rive ouest du Jourdain ont pu faire usage à satiété de cette eau grâce aux puits. Après 1967, le contrôle sur les stocks d'eau fut enlevé aux villages et communautés locales et attribué au commandement militaire israélien, qui a drastiquement limité la consommation d'eau.

Israël occupe effectivement dès 1967 la bande de Gaza et la Cisjordanie pour le côté palestinien, le Sinaï et le Golan syrien, principale ressource pour Israël en cette denrée rare : l'eau. Au lendemain de la guerre ce dernier a décrété un ordre militaire qui fait que toutes les ressources en eau des territoires occupés passent sous son contrôle, suite à cela une nouvelle loi a été votée modifiant ainsi le cadre juridique jordanien d'avant 1967, cette loi consiste à faire des ressources hydrauliques une « propriété publique... soumise au contrôle de l'Etat. » Utiliser ou creuser un puits d'eau demande désormais l'autorisation des autorités israéliennes, les Palestiniens se trouvent ainsi en situation de dépendance juridique et administrative, une situation qu'ils n'avaient jamais connue auparavant car le puisement de l'eau était considéré comme un droit coutumier dans la bande de Gaza, et en Cisjordanie, les permis étaient accordés facilement par les autorités jordaniennes, ces permis seront annulés suite à l'occupation israélienne, et la vallée du Jourdain sera considérée comme zone militaire. Dès lors, les territoires occupés sont sous la domination israélienne, et sont soumis à une situation précaire. « La quantité d'eau disponible pour l'agriculture de la Cisjordanie est gelée depuis 1967 », ce qui est un désastre si l'on tient compte de la croissance démographique palestinienne. De même de nombreuses références font allusion à une immense disparité dans la distribution de l'eau entre Israéliens et Palestiniens. Pour être plus concret, la consommation moyenne annuelle d'un Israélien est de 450 m³, un colon juif vivant dans des villas avec un jardin, une piscine et pratiquant pour la plupart l'agriculture. En moyenne un Israélien paye le m³ d'eau 0.4 dollars alors qu'un Palestinien le paye 2 dollars, ainsi ce dernier consomme cinq fois moins d'eau qu'il paye cinq fois plus cher qu'un Israélien. Il est frappant de constater que les propositions du gouvernement sont de rationner l'eau cet été concernant principalement les plus simples habitants. L'agriculture apparaît ainsi comme le plus consommateur/gaspilleur d'eau et toutes sortes de compensations sont en outre instaurées dans les prévisions. Ceci illustre combien la carence d'eau peut aussi conduire à des tensions internes dans la vie commune : le lobby des colons et grands propriétaires terriens, auquel le Premier Ministre Ariel Sharon appartient, réussit même ici à retourner la disette sur le dos des autres. Les vols systématiques d'eau sur le trajet des pipelines, (au point où seulement 20 % de l'eau envoyée parvenait effectivement à destination), le manque d'eau pour les besoins agricoles, et l'assèchement quasi total du lac de Tibériade, force est de constater que dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, les décisions ont cherché à répondre à l'urgence plus qu'à des besoins à long terme.

Il est clair qu'Israël ne peut pas se permettre de remettre en cause son agriculture de base, même si celle-ci constitue une ponction aquatique très importante : il serait inconcevable de faire dépendre ce pays d'une agriculture extérieure pour ses besoins vitaux alimentaires. Ce qui est vrai pour Israël l'est aussi pour l'agriculture palestinienne. Ce sont donc les sources d'approvisionnement de l'eau qui doivent être repensées.

Certaines techniques, mises au point en Israël, et utilisées à grande échelle par les fermiers américains, consistent à faire pleuvoir les nuages croisant une zone de cultures. Ces techniques s'avèrent trop aléatoires et trop onéreuses pour une agriculture de moyenne échelle comme celle du moyen Orient. Néanmoins, d'autres techniques modernes se sont avérées efficaces, en particulier les techniques de dessalement de l'eau de mer. La ville d'Eilat vit ainsi grâce à une machine de dessalement qui lui fournit toute l'eau potable nécessaire à sa consommation. Le sel de l'eau de mer étant particulièrement corrosif, une machine résiste cinq ans, de sorte qu'une nouvelle installation est en permanence en construction pour remplacer l'autre. On pourrait imaginer que l'aide européenne à l'Autorité palestinienne prenne une forme concrète et non monétaire, non détournable et non transformable, avec la mise en place de machines de dessalement de l'eau de mer en nombre suffisant dans le porte de Jenine, permettant ainsi une autonomie en eau des territoires palestiniens, et soulageant par la-même les sources d'eau d'Israël à l'heure où celles-ci ne pompent bientôt que du sable. En fait la stratégie hydraulique d'Israël est conçue pour assurer l'approvisionnement prioritaire des colonies de peuplement et du réseau israélien de conduite d'eau ; une fois les besoins satisfaits on commence à se préoccuper des palestiniens tant que cela ne rentre pas en conflit avec les intérêts d'Israël, de façon à ce que les Israéliens bénéficient l'eau courante toute l'année alors que les Palestiniens souffrent drastiquement.

Ainsi Israël s'impose comme le maître incontesté des eaux douces de la région, maître absolu, ne respectant aucune négociation et aucun traité de partage notamment avec son voisin, la Jordanie qui ne reçoit que le quart de quantités d'eau prévues par le plan de 1955, et qui souhaite remédier à cette surexploitation israélienne. Depuis 1994, Israël s'est engagé à restituer à la Jordanie 50 millions de m³ d'eau en provenance du Yarmouk et d'usines de dessalement. Mais la Jordanie souffre d'un manque d'eau, qui semble le seul frein au développement de terres arables du pays. Vitale autant pour Israël que pour la Jordanie, l'eau place le Moyen Orient sous le signe de déséquilibre hydraulique, d'une guerre géopolitique. Les Jordaniens, riverains du Jourdain, sont ainsi soumis à un très sévère rationnement de l'eau qui s'assortit parfois d'un véritable chantage avec Israël, qui consomme deux fois et demi la quantité d'eau qu'il abandonne non sans restriction aux Jordaniens.

Pour Israël l'enjeu de l'eau est important pour sa survie et sa pérennité – note que l'Etat hébreu est dépendant de ses voisins. Dépendant de l'eau pompée dans les Territoires occupés, Cisjordanie, Gaza mais aussi zone du Golan. C'est ainsi qu'il a décidé de conserver le Golan syrien et la vallée du Jourdain. On pourrait croire que l'Etat hébreu voudrait amener les Palestiniens à émigrer à cause d'un manque d'eau, et ainsi s'imposer comme le seul maître des eaux.

Si Israël a fait des efforts en ce qui concerne la construction de nouvelles usines de dessalement de l'eau de mer, l'importation de l'eau douce de Turquie, et son utilisation pour l'irrigation notamment en limitant par évaporation le gaspillage, ces efforts demeurent insuffisants quant à rétablir la paix.

Celle-ci devrait avant tout passer par une coopération entre les pays du Proche-Orient, mais aussi entre ces derniers et l'Europe, très présente au niveau des négociations pour la fin du conflit.

III/ Quelles solutions pour la paix ?

Comme on l'a déjà dit, le Proche-Orient subit une pénurie d'eau structurelle aggravée ces dernières années par des sécheresses récurrentes – notamment celles des années 1989 à 1991 qui ont mis en danger le développement économique et agricole des pays de la région et leur ont fait prendre conscience de la précarité de ressources en eau déjà limitées. En particulier,

Israël est situé dans ce que certains auteurs dénomment la « tranche critique » ou « Water stress zone », accusant avec la Jordanie un déficit hydraulique d'au moins 300 millions de mètres cube par an.

La « Déclaration de principe sur des arrangements intérimaires d'autonomie », signée le 9 septembre 1993 entre Israël et l'Organisation de Libération de la Palestine (O.L.P.) aborde bien évidemment le problème de l'eau, s'inscrivant dans le processus des négociations multilatérales israélo-arabes amorcé à Moscou les 29 et 29 janvier 1992 en vue d'aboutir à la paix et dont l'eau constitue l'un des cinq volets. (7)

On peut résumer parfaitement l'enjeu, pour lequel « Il ne peut y avoir de paix sans régler le problème de l'eau et vice versa (...) C'est l'eau qui déterminera l'avenir des territoires et, au-delà, la paix ou la guerre. Si la crise n'est pas résolue, il en résultera une plus grande probabilité d'un conflit entre la Jordanie et Israël qui entraînerait certainement d'autres pays arabes. » La poursuite et l'issue des négociations actuelles entre Israéliens et Palestiniens sont bien évidemment conditionnées par les garanties d'accès à la ressource en eau que l'O.L.P., serait disposée à consentir à Israël dans l'hypothèse de la constitution d'un Etat Palestinien. En effet à juste titre, « il est inconcevable qu'un gouvernement israélien n'abandonne jamais une quelconque partie des territoires occupés sans qu'un plan effectif lui assure un accès permanent sur ces territoires à une ressource en quantité suffisante ou à un accès à d'autres sources comparables dans la région, telles que probablement le Litani et l'Awalé au Liban. Le contexte régional dans lequel s'inscrit le processus de paix entamé entre Israël et l'O.L.P., demeure un contexte de rareté de la ressource en eau et de croissance démographique qui marque une aggravation prévisible des disparités. Jusqu'à alors, Israël s'est livré à une recherche incessante du contrôle d'une zone hydrauliquement stratégique qui s'est caractérisé par l'échec des plans de partage successifs de la ressource. La résolution du problème est conditionnée par la conduite conjointe d'avancées politique et techniques dans un cadre régional dépassant le seul différend israélo-palestinien.

Il existerait dans cette dimension, une seule solution au problème de l'eau, qui nourrit de plus en plus le conflit israélo-palestinien : la légalité internationale.

Cette légalité internationale, c'est la résolution 242 qui postule la terre contre la paix. C'était en mai. Des rumeurs couraient, que David Lévy alors ministre des affaires étrangères du cabinet Barak ne démentait pas, selon lesquelles une agence internationale pour la gestion de l'eau allait être créée. L'Europe, les Etats-Unis et le Japon étaient intéressés à cette mise en commun des ressources hydrauliques dans un cadre qui aurait rappelé celui de la CECA, la Communauté Européenne du charbon et de l'acier, fondée par les pères de l'Europe pour mettre en commun ces ressources stratégiques et éviter ainsi l'affaire des réparations des lendemains de la première guerre mondiale.

Le projet est sérieux et intelligent. Il n'y a en effet qu'une dizaine de kilomètres entre le coude du Litani au niveau du château Beaufort et l'une des sources du Jourdain. Il est aussi possible d'imaginer un aqueduc qui partirait de la Turquie pour traverser la Syrie et le Liban et se déverser dans le lac de Tibériade. Seulement, une telle réalisation exige qu'Israël soit en paix avec ses voisins, laquelle paix est tout simplement suspendue à la reconnaissance et évidemment l'application sur le terrain de la résolution 242. Cela exige la restitution de l'entière Cisjordanie et de la bande de Gaza, et du Golan jusqu'aux frontières d'avant la guerre des six jours. On en est apparemment très loin.

Par ailleurs, une solution peut être envisageable du problème pour les pays du Proche-Orient, et qui suppose la mise en œuvre non seulement de nouvelles techniques de dessalement de l'eau de mer à très grande échelle, mais aussi de quantités considérables d'énergie. « La solution d'avenir semble donc être l'association de l'énergie nucléaire et de très grandes unités industrielles de dessalement, ce qui implique une concertation et une coopération internationales, et par conséquent le rétablissement de la paix. En même temps cette solution

permettrait de résoudre tous les problèmes dus au manque d'eau sur tout le littoral méditerranéen. »⁹

Membre du « Comité D'action pour la Méditerranée », **Hervé de Buffon**, suggère à la Commission européenne de Bruxelles l'organisation d'une conférence réunissant l'ensemble des pays riverains, en vue de l'instauration d'une coopération fondée sur la complémentarité naturelle de ces derniers. Cette conférence était sensée régler certains problèmes, notamment les questions de l'eau, mais aussi du chômage, du sous-emploi...

Dans ce même contexte, une agence méditerranéenne de l'eau pourrait être la solution.

Aucun domaine ne semble plus indiqué maintenant que celui de l'eau pour promouvoir une large coopération entre pays riverains de la Méditerranée. En aucun autre domaine « cette coopération ne semble aussi urgente indispensable qu'il s'agisse d'améliorer les techniques d'exploitation existantes ou d'accroître les ressources. »¹⁰

Cette agence serait d'autant plus viable qu'elle serait en liaison avec des organismes nationaux et internationaux déjà existants. Elle devra déterminer les objectifs et les moyens d'une politique de l'eau pour les pays du bassin méditerranéen, et en particulier au Proche-Orient « L'agence aura donc une dimension technique mais aussi politique, puisqu'elle réunit l'ensemble des gouvernements en question, et devra disposer d'une autonomie suffisante tout en étant l'instrument de prévision de la volonté des pays membres. »¹¹

Elle nécessite enfin des moyens financiers et des compétences techniques et scientifiques, dans la mesure où elle sera complétée par un organisme spécialisé dans l'énergie, nucléaire en l'occurrence.

Si le problème de l'eau doit être résolu, il faut d'abord envisager la paix, puisque ce n'est pas seulement l'eau qui se place au cœur du conflit israélo-palestinien.

L'inefficacité des Etats-Unis, leur refus d'imposer une solution pour Israël, ont conduit l'impasse actuelle. Rappelons que des négociations se sont tenues autour de la distribution de l'eau entre Israël et l'Autorité palestinienne, et qui ont abouti dans les accords d'Oslo 2 en 1995, prévoyant une coopération dans la gestion et le développement des ressources aquifères des territoires occupés, augmentant ainsi les quotas d'eau alloués aux palestiniens, mais les divergences dans l'approche sur la question de l'eau a mené à une impasse et le statu quo a subsisté. L'Europe, depuis longtemps mise de côté par les Etats-Unis, a les moyens d'agir. D'abord par sa puissance économique, puis par les pressions qu'elle peut exercer sur Israël, étant le premier partenaire économique de ce dernier. Et ceci pour amener les antagonistes à régler un conflit qui empoisonne la vie internationale depuis plus d'un demi-siècle.

Moins soumise que les Etats-Unis à la pression des lobbies pro-israéliens, l'Europe a les possibilités de s'imposer comme porteur de paix au Proche-Orient.

Enfin, notons simplement que l'Autorité palestinienne bénéficie des aides américaines en matière d'eau. En effet le 7 mars 2002, The Jerusalem Times, une publication palestinienne, indique que « malgré ses fortes critiques de l'Autorité palestinienne et de son ancien président Yasser Arafat, les Etats-Unis ont alloué 400 millions de dollars au peuple palestinien, pour l'année fiscale octobre 2001 – septembre 2002 », dont 200 millions de dollars sont destinées à des projets d'infrastructure hydraulique dans les Territoires. Le 13 mars 2002, le même journal relève que, en étroite collaboration avec l'Autorité Palestinienne de l'Eau (PWA), l'agence pour le Développement International (AID) des Etats-Unis augmente la quantité et améliore la qualité de l'eau disponible pour les Palestiniens. « De 1995 à 2001, l'AID a consacré 250 millions de dollars à la bande de Gaza afin de traiter les eaux usagées et gérer l'aquifère : 400 000 habitants de Gaza bénéficient ainsi d'une eau potable. Elle a presque doublé le volume d'eau disponible pour les 400 000 habitants de Bethlehem et Hébron. Elle a fourni de même l'eau courante aux domiciles des 40 000 villageois des environs de Jeanine. »¹²

Mais ces aides semblent apparemment insuffisantes. Les Palestiniens devront recevoir une aide de leurs voisins arabes, notamment le Liban et la Syrie, une aide qui ne devrait pas être gérée par Israël. Il faut, pour échapper au monopole israélien des eaux de la région, que les pays arabes acquièrent une certaine autonomie, voire une indépendance quant à contrôler leurs eaux. C'est le cas par exemple de Liban, qui a projeté en 2002 de pomper 10 000 m³ d'eau par jours dans les chutes qui alimentent le fleuve Hasbani et a installé les conduits nécessaires risquant de réduire les ressources hydrauliques d'Israël de 3 à 4 millions m³ par an.

Israël a proposé à l'autorité palestinienne de mener un projet de dessalement de l'eau de mer dans la bande de Gaza, celui-ci ne peut aboutir, car il peut menacer le secteur de pêche du port de Gaza à cause du rejet du sel dans la mer après le dessalement, détruisant ainsi tout l'écosystème aquatique. Israël semble à priori ne pas se soucier du problème et veut apparemment responsabiliser les Etats arabes.

La question de l'eau reste aujourd'hui sans issue, pendant que la Banque mondiale a conclu que le pompage de l'eau des nappes phréatiques au rythme actuel rendra l'eau impropre à la consommation humaine. En fait la question de l'eau est un des enjeux multiples du conflit israélo-palestinien. Le rétablissement de la paix ne dépend pas seulement de l'eau, mais avant tout d'une reconnaissance mutuelle du territoire et de l'identité de chacune des deux parties belligérantes.

Si en 1995, le traité intérimaire des accords d'Oslo a inclus la reconnaissance officielle de la part d'Israël des « droits des Palestiniens de l'eau en Cisjordanie », la situation aujourd'hui n'est pas moins contradictoire. Selon la banque mondiale, « 90% de l'eau de Cisjordanie sont utilisés au profit d'Israël, les Palestiniens ne disposant que des 10% restant. » La question de l'eau empoisonne ainsi les relations entre Palestiniens et Israéliens au quotidien : pour creuser tout nouveau puits, les Palestiniens doivent obtenir une autorisation spéciale. De même, les terres dont l'autonomie, totale ou partielle, et reconnue par le gouvernement israélien sont en général situées sur des hauteurs calcaires rendant l'accès à la nappe phréatique particulièrement difficile. La consommation moyenne d'une famille palestinienne est actuellement inférieure de 60% à celle d'une famille israélienne. La situation la plus critique comme on l'a précisé, est celle de Gaza où le niveau de salinité est un système défectueux des eaux usées rendant l'eau impropre à la consommation.

Israël craint par ailleurs que la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie prévu déjà par la feuille de route de l'accord de Genève- et le retour des plateaux du Golan à la Syrie ne se traduisent par une réduction substantielle de ses ressources hydrauliques actuelles. En effet, près de 15 % de l'eau provient du Golan –l'eau de ce dernier se déversant dans le lac du Tibériade, qui constitue la plus grande réserve pour Israël. La Syrie considère que l'eau comme la terre du Golan lui appartient. Un accord de paix entre les deux pays pourrait conduire à la reconnaissance de la souveraineté syrienne sur les eaux du Golan par Israël, Damas s'engageant en contrepartie à ne pas couper l'alimentation du lac de Tibériade. Mais il est plus probable que se maintiennent l'état actuel de « ni paix, ni guerre » et que le Golan reste « la frontière hostile » des deux pays.

A l'heure actuelle, dans le contexte de raréfaction croissante de l'eau dans la région, seuls les mécanismes de coopération régionale et bilatérale peuvent régler les déséquilibres hydrauliques ou encore atténuer les situations de pénurie. Les Etats vont devoir adopter une gestion des ressources en eau dépassant les frontières nationales en intégrant les « frontières hydrauliques. »

Pour cela, il faut trouver un accord mettant fin aux différends territoriaux de la région, particulièrement entre Israël et ses voisins arabes. Cet accord mettra plus de temps que prévu, on risquerait même de se trouver dans un cercle vicieux.

SOLUTIONS POSSIBLES.

Solutions au niveau local.

Nous avons vu que ces deux pays ont plusieurs moyens d'augmenter leur besoin, leur offre en eau et parallèlement diminuer la demande. Je ne reviendrai pas ici sur tous les moyens déjà explicités mais je souhaite développer ceux qui me semblent les plus importants :

- 1- **Diminution de l'agriculture :** Je n'ai aucun doute qu'il s'agira d'une avancée très significative qui doit être mise en place dès aujourd'hui aussi bien en Israël qu'en Palestine. Au vu du déficit très important, il n'y a pas de place pour une grande agriculture qui nécessite tant d'eau. Il faudra utiliser de plus en plus d'eau saline pour l'agriculture et développer les cultures adéquates. L'agriculture locale a une alternative qui n'est pas toujours plus onéreuse. Il s'agit d'un symbole plus que d'un besoin réel. Israël a plus de facilités aujourd'hui à réduire son domaine agricole. Même la Palestine, mais son tableau des besoins pour les années futures indique le contraire. La diminution de l'agriculture rendra possible la mise à disposition de nouveaux volumes d'eau pour le besoin domestique qui s'accroîtra avec le temps.
- 2- **Recyclage de l'eau :** Une utilisation des eaux recyclées est un moyen très simple d'augmenter l'offre en eau. C'est à nous d'arriver à une situation où toute l'eau utilisée par les consommations domestiques et par les industries sera réutilisée par l'agriculture. De façon théorique, c'est possible, et ce par étapes successives il sera possible de rendre cette eau consommable pour les besoins domestiques.
- 3- **Stockage de l'eau :** Au vu du grave déficit des nappes aquifères en Israël, et même façon en Palestine, et de la diminution corrélative de leur qualité, il est important de faire des efforts pour améliorer le stockage des eaux pluviales et parallèlement verser dans ceux-ci le surplus d'eau hivernale. De temps en temps, nous constatons en hiver très fortes chutes d'eau provoquant des inondations et des dommages. Ce surplus d'eau coule dans la majorité des cas la mer et est donc perdu. Une amélioration ainsi qu'un changement des moyens de stockage, ainsi qu'une augmentation du versement d'eau vers les nappes aquifères rendraient possible l'utilisation de cette eau par la suite. La chose est aussi vraie pour la Palestine que pour Israël et devrait accroître de façon importante l'offre en eau lors des années particulièrement pluvieuses.
- 4- **Economie en eau :** Malgré le grave manque en eau, il s'avère que dans Israël et le territoire de Palestine, principalement en Israël, la prise de conscience du problème est faible : des plus hauts dirigeants jusqu'au simple citoyen. Durant les années de grande sécheresse durant lesquelles nous avons dépassé la ligne rouge du lac de Tibériade, on n'a pas vu en Israël d'avancées significatives pour accroître la prise de conscience, ni d'opération favorisant l'économie d'eau, ni de changement d'habitudes chez les habitants. Parfois, il y avait quelques discussions dans les médias, mais aucune mise en garde n'avait été faite. nous ne pouvons pas permettre un tel comportement à l'avenir.

Solutions globales pour le problème de l'eau au moyen- Orient.

Les solutions peuvent diminuer le fossé actuel entre l'offre et la demande et même les équilibrer, à l'avenir. Le manque d'eau prévu dans les 10-20 prochaines années nécessitera de nouvelles solutions, et il est temps de s'en occuper. A l'avenir, à mon avis, nous serons obligés d'adopter au moins une partie de ces solutions, d'une façon ou d'une autre.

Un canal de la paix.

C'est un projet qui a vu le jour au centre d'études géostratégiques à Washington en 1988. Le centre a défini que le problème de l'eau au Moyen-Orient sera le plus dur problème de la fin du XXème siècle et sera à l'origine de conflits entre les pays. Il s'agit d'un canal qui transporterait de l'eau depuis la Turquie qui en regorge vers les pays du Moyen-Orient dont le climat est aride (Israël, Syrie, Jordanie,.....). Ce programme propose un transfert de six millions de mètres cube par jour, soit 2,2 milliards de mètres cube d'eau par an. Le prix du projet est d'environ 20 milliards d'USD.

Il est estimé que l'eau coulant dans ce canal sera moins chère que de l'eau dessalée dans les pays du golfe persique (1USD par mètre cube d'eau du canal contre 5USD pour le même volume d'eau dessalé). La mise en place du canal devrait prendre dix ans et s'avère faisable avec la technologie actuelle, en dépit des conditions topographiques. Le canal a été appelé (Le canal de la paix), mais la question est de savoir si il faut attendre la paix au Moyen-Orient pour le réaliser ou bien si il sera un facteur amenant à la paix.

Dessalement de l'eau.

Il pourrait résoudre le problème du manque d'eau dans les régions arides, principalement si elles sont proches de la mer ou d'un Océan. La connaissance technologique en la matière existe, seul la prix reste problématique.

L'eau salée est actuellement utilisée uniquement pour la consommation domestique qui est une petite partie de l'ensemble des besoins de la région. Il faut prendre en compte pour répondre aux besoins actuels et futurs, principalement pour la consommation domestique que les installations actuelles sont insuffisantes.

Importation d'eau.

Une solution au problème serait d'importer de l'eau de pays ayant un surplus, de la même façon que l'on importe du blé, de l'essence. Il s'agirait d'un transport d'eau par des moyens des transports par voie maritime. Le concept rencontre des problèmes géopolitiques et économiques. Au niveau économique, il faut construire des terminaux de stockage et de répartition des conteneurs, ce qui permettra un remplissage des conteneurs, leur stockage et leur vidange au sein même du port. Il n'y a pas d'information rendant compte du désir d'autres pays d'importer de l'eau mais il y a fort à supposer que ce sera pris en considération avec sérieux.

Conclusion

En Mars 2006, Mexico, 4^e Forum mondial de l'eau, Bertrand Charrier, vice président de l'organisation non gouvernementale Green Cross International, apprend presque par hasard un des effets du retrait israélien de la bande de Gaza, six mois plutôt. Les plans des 26 puits gérés par les colons ont franchi la frontière avec eux et, pour les récupérer, les palestiniens doivent montrer patte blanche. En clair, former des spécialistes. Cout : 300 000 €. Une somme impossible à trouver dans une Palestine exsangue. L'eau n'est pas le moindre des casus belli entre les acteurs d'une tragédie sans fin. La situation sanitaire est grave sur un territoire à la densité la plus forte du monde près de 2000hab/km². De nombreuses infrastructures ont été détruites par les bombardements, La nappe phréatique alimentée par l'aquifère côtier s'épuise et se charge en sel, le nitrate des engrais s'y infiltre. Une écrasante majorité de Palestiniens n'a pas accès à une eau potable. La dysenterie et la maladie bleue frappent. Les tensions à la tête du nouvel Etat n'arrangent rien. L'Autorité palestinienne de l'eau est sous la responsabilité du président Mahmoud Abbas, représentant le Fatah, ancien bras armé de l'organisation de Libération de la Palestine, tandis que l'agriculture, la plus grosse consommatrice d'eau, est placée sous l'autorité du Premier ministre, Ismaël Haniyeh, membre du mouvement islamiste Hamas. qui lutte pour la reconnaissance du droit à l'eau comme un droit universel, Green Cross s'engage pour trouver des solutions concrètes. (Green Cross créée le 18 avril 1993 à Kyoto par Mikhaïl Gorbatchev. L'ONG intervient dans la prévention et les conséquences des conflits, le droit à l'eau, les valeurs et les comportements).

Le conflit israélo-palestinien est aussi une guerre de l'eau. Dans la Bande de Gaza, la situation est alarmante pour la population. La rareté de l'eau est un problème majeur que le conflit israélo-palestinien aggrave.

En collaboration avec les amis de la terre du Proche- Orient, le Groupe hydrologique de Palestine ou encore le centre Peres pour la paix, elle joue les médiateurs. Bertrand charrier a mené en octobre dernier une mission d'évaluation des puits. (Il n'en reste que neuf en fonctionnement, les 17 autres sont détruits, contaminés par les égouts du trop pompés. Au-delà, avec pour objectif prioritaire de donner à boire aux habitants, il est aussi important de maintenir de grandes fontaines au cœur des villages, et surtout, de convaincre les agriculteurs de modifier leurs pratiques. (il y a une ouverture, un dialogue possible). Le centre Peres y travaille. Et c'est là l'un des miracles qui est peut-être en train de se jouer dans la région car l'Etat d'Israël ne peut pas se sentir à l'abri. Ses ressources diminuent. Au nord, le lac de Tibériade s'assèche, au centre, la mer Morte n'a jamais aussi bien porté son nom, et entre les deux, le Jourdain, qui traverse la Cisjordanie, territoire palestinien, est un véritable égout. Depuis le rejet du plan Johnston, en 1955, les accords sur le partage de l'eau ont tous échoué. Mais face à l'urgence, l'avenir peut insulter le présent. Il n'y aura pas de paix si on ne partage pas l'eau et il ne peut y avoir d'eau si on ne fait pas la paix.

L'accroissement des populations sur la terre et particulièrement dans certaines régions du globe et la multiplication rapide de leurs besoins vitaux font que le prélèvement que l'homme opère sur les ressources en eau approche des limites qu'offre la nature.

Même les pays considérés comme riche en eau se trouvent aujourd'hui et évidemment seront de plus en plus demain confrontés à des dangers menaçant leurs ressources.

Les évolutions climatiques que certains futurologues de la météorologie prédisent, devraient inciter à porter une plus grande attention encore à la gestion de la future hydraulique pour éviter aux générations prochaines des situations intolérables.

La conscience des grands problèmes de l'eau d'aujourd'hui et de demain existe au niveau des responsables politiques de la région ; il s'agit de partager l'eau avec le plus grand nombre, en

particulier avec les usagers et les consommateurs eux-mêmes, afin que les solutions à trouver dans la mobilisation, la gestion et l'accroissement de la ressource soient trouvées et adoptées en commun, et acceptées par tous.

Le déficit en eau du Moyen- Orient est un fait réel. Il émerge principalement en Israël et en Palestine mais touchera prochainement la moitié des pays de la région.

Deux obstacles principaux se posent face à l'ensemble des solutions proposées, en dehors du problème budgétaire. Le premier problème est la prise de conscience du problème par Israël et la Palestine. Le deuxième est la réalité géopolitique de la région, avec l'avancée du processus politique, l'accroissement de la stabilité dans le Moyen-Orient ainsi que de la confiance et de la coopération mutuelle, nous pourrions réduire le prix de l'eau dont nous aurons besoin.

Le changement immédiat apporté par l'accord de paix entre Israël et Palestine montre bien en ce qui concerne l'offre en eau qu'il ne peut y avoir plus profitable qu'une compréhension mutuelle dans le cadre de la paix.

L'eau était à l'origine de tensions et de conflits, j'affirme que dans le futur elle conduira à la paix et à la stabilité. Cependant la richesse et la complexité du sujet appellent à une étude plus spécifique, plus technique et plus approfondie de l'offre et de la demande, tant en ce qui concerne les quantités que les qualités des eaux, et de leurs évolutions possibles selon les divers types de développement envisagés par le plan bleu.

La question principale pour le moment reste à savoir quelle approche sera la plus pertinente pour faire face à la crise croissante de l'eau au Moyen- Orient, comment sortir d'une situation explosive ? Quelles seront les solutions privilégiées, développement des sources existantes, acheminement de l'eau depuis la Turquie par un aqueduc sous marin ou terrestre, dessalement de l'eau de la mer ou bien une nouvelle répartition des sources d'approvisionnement ?

Quel serait le rôle des Nations- Unies dans l'élaboration et la supervision de tels projets ?

Autant de points d'interrogation et de questions auxquels ce mémoire essaie de porter des éclaircissements, des éléments de réponses et des pistes de réflexion.

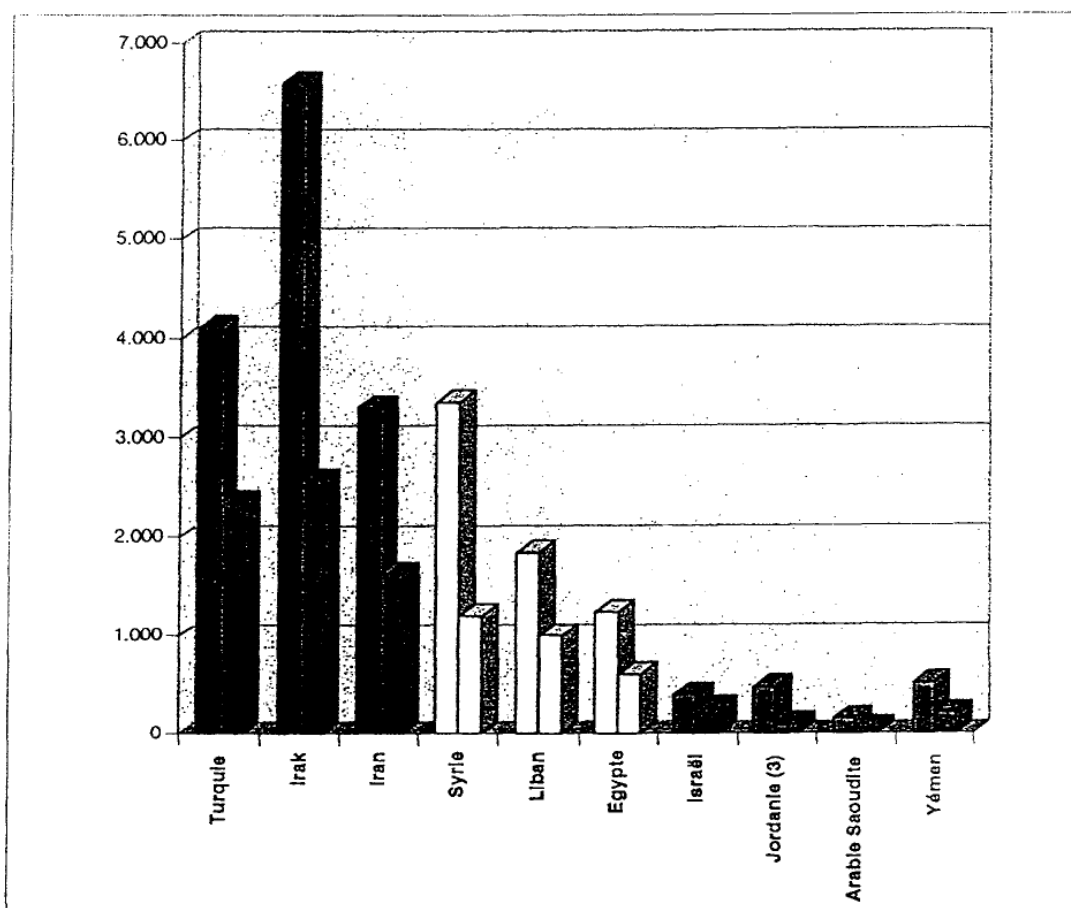
La balance hydraulique au Moyen-Orient

Pays excédentaires (1)	1985	2020 (2)
Turquie	4.108	2.340
Irak	6.580	2.570
Iran	3.300	1.630
Les pays menacés de pénurie (1)	1985	2020 (2)
Syrie	3.350	1.211
Liban	1.850	1.000
Egypte	1.240	600
Pays fortement déficitaires (1)	1985	2020 (2)
Israël	396	258
Jordanie (3)	484	91
Arabie Saoudite	160	56
Yémen	518	216

(1) Ressources par habitant en m³/an

(2) Estimations

(3) Cisjordanie exclue



Sources: J.MARGAT, (BRGN) in "l'expansion bimensuelle du 4-17 juillet 1991, N° 409, pp 44.

ANNEXES

